



Déclaration
Liminaire au CTL
du 28 juin 2022

**La force de tous
les agents de la DGFIP**

Évreux, le 28 juin 2022

Madame la Présidente,

Par message du 18 mai, le Directeur Général s'est adressé aux personnels de la DGFIP pour annoncer l'organisation d'un grand « remue-méninges » prétendant associer l'ensemble des agent-es. Au travers de ce message, la Direction Générale entend lancer un débat prétendument participatif sur l'avenir de notre Direction, selon des modalités dépendant des conditions d'organisation locales en dehors de toute orientation prédéfinie.

Le fait que ce type de concertation (et quand on voit le sens qui était donné à ce mot lors de l'annonce du NRP on ne peut qu'être dubitatifs) ait été lancé sans y associer en amont les organisations syndicales de la DGFIP démontre ainsi la volonté du Directeur Général d'ignorer leur représentativité, leur crédibilité et leurs observations et revendications portées sur de multiples sujets ; de les court-circuiter au travers d'un dispositif déstructuré permettant d'interpréter les résultats à sa convenance. Dans toutes les instances, nos organisations n'ont cessé de vous alerter sur les conséquences néfastes des politiques et réformes engagées pour les missions, les services, les emplois, les conditions de travail des personnels de la DGFIP ainsi que la dégradation du service public proposé aux usagers.

Le cynisme d'un dispositif visant à demander aux agent-es d'être les artisans, tout autant que la caution morale, du futur Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) porteur de leur propre destruction, et parallèlement de celle du service public qu'ils et elles s'attachent à rendre à l'usager, flirte avec l'indécence.

Poursuivons avec l'indécence dans laquelle notre DG se complaît manifestement : si nous avons bien compris que ce « remue-méninges » fournirait à M. Fournel une occasion de parler au nom des agent-es, c'est aussi parce qu'il s'autorise déjà à transfigurer le message que porte Solidaires Finances Publiques et avec lui d'autres organisations syndicales. Nous ne pouvons en effet que nous offusquer de lire dans le tout dernier rapport d'activité 2021, sous la plume de notre DG que « les organisations syndicales avec qui j'échange régulièrement jouent un rôle majeur dans cette conduite du changement ».

Autre provocation, les annonces de ce jour du nouveau Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques : la revalorisation de 3,5 % du point d'indice ! Alors qu'il affirmait récemment que le dégel du point d'indice « est un geste de reconnaissance du travail », rappelons qu'il s'agit d'un mécanisme permettant d'éviter la paupérisation des fonctionnaires, prévu pour faire en sorte que leur rémunération suive l'évolution de la hausse des prix. Loin d'être une récompense, c'est un dû dont nous sommes toutes et tous spolié-es depuis 2010. Si l'INSEE estime l'inflation à 7 % d'ici la fin de l'année, le compte est loin d'y être !

Nous avons toutes les raisons de nous inquiéter des orientations d'un Ministre qui tend donc à ne

légitimer le dégel que par le niveau exceptionnel de l'inflation et à présenter le mécanisme comme un cadeau de l'exécutif alors qu'il est bel et bien un dû.

Pour Solidaires Finances Publiques, afin de pallier la profonde dégradation de notre pouvoir d'achat, il est désormais urgent de revendiquer l'attribution de 85 points d'indice supplémentaires pour toutes et tous, soit environ 400 € supplémentaires par mois, l'attribution de 20 points d'Allocation Complémentaire de Fonction (ACF) soit environ 90€ de plus par mois et la revalorisation à 200€ mensuels de l'Indemnité Mensuelle de Technicité (IMT), soit une majoration d'environ 90€ par mois.

Parmi les points à l'ordre du jour, figure l'installation du service démétropolisé à Pont-Audemer. Si l'on peut considérer que son implantation géographique permet à plusieurs collègues de se resituer et d'éviter une mobilité forcée due au NRP, Solidaires Finances Publiques dénonce ce démantèlement du réseau qui nuit au service public de proximité. Solidaires Finances Publiques regrette l'absence de communication sur la volumétrie des missions transférées, qui ont permis de quantifier les emplois afférents.

Concernant l'attractivité de la DGFIP, comment l'administration peut-elle envisager que les agent-es puissent promouvoir nos métiers ? Comment encourager les candidat-es à rejoindre une administration où la rémunération est stagnante depuis des années, les possibilités de promotions réduites à peau de chagrin, l'incertitude sur le devenir à long terme des missions exercées est prégnante, et où, chaque année, les agent-es ont une épée de Damoclès au-dessus de la tête concernant le maintien de leur emploi ?

Les élus de Solidaires Finances Publiques au CTL de l'Eure.